

Bruxelles, le 20 octobre 1988

NOTE BIO(88)331 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

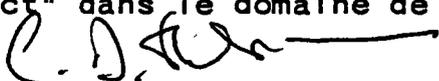
Rendez-vous de midi et suite de la réunion de la Commission  
d'hier (C.D. EHLERMANN)

---

Avant de passer la parole à Monsieur CHRISTOPHERSEN, venu pour expliquer aux journalistes la lettre rectificative à l'avant-projet de budget pour 1989 (voir BIO séparé), j'ai rapidement parcouru la liste des documents distribués, en assortant d'un bref commentaire les plus importants d'entre eux.

= La Commission a adopté hier une proposition tendant à instaurer une taxe compensatoire à l'égard du fret par conteneur opéré par la ligne sud-coréenne Hyundai Merchant Marine entre la Communauté et l'Australie. C'est ainsi que la Commission applique pour la première fois une réglementation adoptée par le Conseil en 1986, réglementation qui prévoit l'instauration de droits compensateurs - comparables en quelque sorte aux droits anti-dumping - à l'égard des firmes utilisant des pratiques déloyales en matière de fixation des prix (IP-629)

= J'ai attiré l'attention aux journalistes qui s'intéressent à l'environnement à la proposition de la Commission au Conseil qui vise l'accès du public à toute information dans le domaine de l'environnement détenue par les autorités publiques des Etats membres. Il s'agit ici d'une sorte de "Freedom of Information Act" dans le domaine de l'environnement(P-120).

  
Amitiés,

Claus-Dieter EHLERMANN

Matériel diffusé:

---

- IP-629 Application de droits compensateurs à une compagnie maritime coréenne
- IP-633 Lettre rectificative à l'avant-projet du budget 1989
- IP-638 Paraphe d'un accord conc. le commerce de produits Industriels CEE-Tchécoslovaquie
- IP-639 Aides financières à la recherche dans le domaine de l'hygiène Industrielle dans les mines
- P-116 Electricité: programme d'action et réalisation des objectifs 1995
- P-119 Seed capital
- P-120 Libre accès aux données relatives à l'environnement
- Mémo 134 - M. Sutherland reçoit le premier "European Law Prize"
- Mémo 135 - Réunion à haut niveau CEE-Autriche
- Discours de Lord Cockfield devant le "Retail Consortium Conference" à Bruges